

d'employés, pour des périodes s'étendant jusqu'à un an ou deux, avec les systèmes pénitentiaires d'autres pays.

Regroupement du personnel de sécurité et du personnel chargé des programmes

291. Une compartimentation exagérée a été établie entre le personnel chargé de la sécurité et celui qui est chargé des programmes, ce qui gêne le travail d'équipe. Compte tenu des objectifs de l'incarcération que nous avons recommandés, il faudrait mettre un terme à cette distinction puisqu'elle polarise le personnel de sécurité et celui qui est chargé des programmes et encourage chaque groupe à penser à l'autre en terme d'intérêts divergents. Nous avons été à même de constater, dans la mesure qu'elle s'assortisse de pratiques améliorées dans tous les secteurs s'y rapportant, que l'absence d'une telle division, ne peut que favoriser une application plus saine des méthodes de pénologie moderne. Dans ce domaine il est nécessaire d'envisager l'instauration de nouvelles structures et une réorganisation impliquant la mise en oeuvre de notre recommandation antérieure préconisant l'acquisition initiale par tout le personnel des pénitenciers d'une certaine expérience en matière de sécurité. Il ne faudrait toutefois pas s'en tenir uniquement à cette recommandation.

292. Généralement, les agents de correction ont tendance à s'opposer aux programmes. Ils considèrent que les programmes nuisent à la sécurité, plutôt que la renforcent. Comme nous l'avons signalé, l'intervention des syndicats dans le processus décisionnel de la direction, trop souvent gêne, freine ou même entraîne la disparition des programmes à l'intention des détenus. Cette situation est due en partie à l'isolement croissant et à la limitation des fonctions des agents de correction, à la suite de l'accroissement du recrutement de professionnels, particulièrement d'agents de classement à la fin des années 60, et de l'adoption du programme d'unités résidentielles en 1972. L'agent de correction contribue peu à la prise des décisions, bien qu'il passe plus de temps avec les détenus que tout autre employé du pénitencier.

293. D'autre part, les agents de classement ne reçoivent pratiquement aucune formation en matière de sécurité. La plupart d'entre eux sont des diplômés d'université qui ont étudié les sciences du comportement. Ils ont tendance à tenir surtout compte des théories et s'intéressent principalement à la réadaptation des détenus; ils ont une très faible connaissance pratique des problèmes auxquels se heurtent les autres employés des pénitenciers. Cette situation contribue à la dichotomie conceptuelle fondamentale entre l'agent de classement et l'agent de correction axé sur la sécurité.

294. Le rapport Farris (*Commission d'enquête sur les évènements survenus au Pénitencier de la Colombie-Britannique, juin 1975*) a indiqué que certains des facteurs qui ont contribué aux prises d'otages en 1975 au Pénitencier de la Colombie-Britannique impliquaient des agents de classement: ils n'avaient pas tenu compte des avertissements de détenus et ne se s'étaient pas conformés aux règlements et aux pratiques en matière de sécurité. On a également indiqué dans le rapport que l'absence de collaboration entre le personnel de sécurité et le personnel de classement était un facteur ayant contribué à ces incidents.

295. Le Sous-comité estime que la sélection et la formation des agents de classement doit comporter une initiation fondamentale à la sécurité et que tous les employés devraient participer autant que possible à la sécurité et à la mise en oeuvre des programmes, afin de comprendre la méthodologie et les problèmes des deux parties.